

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU
28 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre se sont réunis à la salle du Conseil d'Administration du Centre de Gestion, 21 rue Bourdillon, 36000 CHATEAUROUX sur la convocation en date du deux février deux mille vingt-six qui leur avait été faite par Monsieur Xavier ELBAZ, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Xavier ELBAZ – Président du Centre de Gestion
- Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT- Maire de Le Poinçonnet
- Monsieur Régis BLANCHET- Maire de Buzançais
- Monsieur Jacques PALLAS – Maire de Saint-Georges-sur-Arnon
- Monsieur Gérard NICAUD – Maire de Chatillon-sur-Indre
- Monsieur Hugues FOUCAULT – Maire de Bretagne
- Monsieur Luc DELLA-VALLE – Adjoint au Maire de Déols
- Madame Frédérique FOURRÉ – Adjointe au Maire de Vatan
- Monsieur Nicolas THOMAS - Président de Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne
- Madame Catherine RUET - Conseillère Communautaire de Châteauroux Métropole

ABSENTS EXCUSÉS :

- Madame Michèle PRÉVOST – Adjointe au Maire de Levroux (pouvoir consenti à Monsieur Hugues FOUCAULT)
- Monsieur Jacques PERSONNE – Conseiller Municipal d'Issoudun
- Monsieur Dominique HERVO – Maire de Tournon-Saint-Martin
- Madame Pascale BAVOUZET – Maire d'Arthon
- Madame Delphine GENESTE – Maire de Déols
- Monsieur Vincent MILLAN – Maire d'Argenton-sur-Creuse (pouvoir consenti à Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT)
- Madame Anne-Laure BODIN – Ajointe au Maire de Ceaulmont (pouvoir consenti à Monsieur Jacques PALLAS)
- Monsieur Patrick LAMBILLIOTTE – Conseiller Municipal de Saint-Août
- Monsieur Gérard NICAUD – Maire de Chatillon-sur-Indre
- Monsieur Gil AVÉROUS – Président du Châteauroux Métropole (pouvoir consenti à Monsieur Xavier ELBAZ)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Catherine RUET

Délibération CA-2026-19

Séance du 28 avril 2026

OBJET : OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS DES CENTRES DE GESTION

Considérant que l'Association Nationale Des Directeurs des Centres De Gestion œuvre à l'accompagnement des centres de gestion dans leur travail quotidien par un ensemble d'actions permettant à la fois une réflexion de fond sur la fonction publique territoriale, son environnement et son évolution, une harmonisation et une mutualisation des pratiques de l'ensemble des centres de gestion et la réalisation d'études globales, comme celles relatives au métier de secrétaire général de mairie à laquelle notre Centre de Gestion a participé,

Que la mise en œuvre de ces actions, les frais de gestion et d'organisation ainsi que les coûts pédagogiques en résultant nécessitent le recours aux aides financières externes et qu'il est utile de soutenir ainsi l'action de cette association au bénéfice des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion,

Vu la demande d'attribution d'une subvention formulée par l'Association Nationale Des Directeurs des Centres De Gestion,

Vu la proposition du Président de reconduire le montant octroyé lors de l'exercice précédent,

Vu le budget du Centre de Gestion,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité :

ARTICLE 1 – DECIDE d'attribuer à l'Association Nationale Des Directeurs des Centres De Gestion une subvention annuelle d'un montant de 300 euros pour l'année 2026.

ARTICLE 2 - DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Le Président,



Xavier ELBAZ